



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**L'Agence Parcs Canada  
3, passage du Chien-d'Or,  
Québec, QC G1R 3Z8**

**MODIFICATION No. 2**

**Tender To: Parks Canada Agency**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaries**

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

**L'Agence Parcs Canada  
a/s Josée Gagnon  
3, passage du Chien-d'Or,  
Québec, QC G1R 3Z8**

<b>Title-Sujet</b> Construction de la promenade du marais - phase 1 Parc national de la Pointe-Pelée		
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> 5P201-18-0007/A		<b>Date:</b> 11 avril 2018
<b>GETS Reference No. - No de reference de SEAG</b> PW-18-00819872		<b>Client Ref. No. - No. de réf du client.</b> 1503
<b>Solicitation Closes - Date de fermeture des soumissions:</b>		
<b>at - à</b> 14h00	<b>on - le</b> 17 avril 2018	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> HAE
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>		
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Josée Gagnon    Josee.Gagnon@pc.gc.ca		
<b>Telephone No. - No de téléphone</b> (418) 648-2502		<b>Fax No. - No de FAX:</b> (418) 649-6971
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction:</b>  See Herein - Voir aux présentes		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)  
À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en  
caractères d'imprimerie)**

<b>Vendor/Firm Name - Nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Address - Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Titale - Titre</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone:</b> _____	
<b>Facsimile No. - N° de télécopieur:</b> _____	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## MODIFICATION No. 2

LE BUT DE CETTE MODIFICATION EST DE PROLONGER LA DATE DE FERMETURE DES SOUMISSIONS, RÉPONDRE AUX QUESTIONS POSÉES PAR DES SOUMISSIONNAIRES POTENTIELS ET DE SPÉCIFIER LES MATÉRIAUX DE REMPLACEMENT ACCEPTÉS.

Vous devez en tenir compte dans votre soumission.

Matériaux de remplacement acceptés:

Les pieux à vis Postech et les pieux à vis hélicoïdales Almita sont des fabricants de pieux hélicoïdaux approuvés.

Questions et réponses 2 à 4:

Q2. Quelle est la charge de la conception actuelle de la promenade?

R2. La charge de la conception de la promenade existante n'est pas connue. Il y a un plan de promenade existant pour référence si nécessaire. Les pieux de bois actuels peuvent être utilisés pendant la construction s'ils ne sont pas perturbés de manière significative et les modifications ne doivent pas entraîner la contamination du marais par le produit de préservation de la créosote existant. La capacité des pieux de bois actuels est inconnue.

Q3. Quelle quantité de marais peut être dérangée de chaque côté de la promenade?

R3. Actuellement, il y a une coupe de 1m de chaque côté. Parcs Canada augmentera la largeur de la coupe selon ses capacités.

Q4. Les entrepreneurs peuvent-ils creuser dans le fond meuble du marais pour tirer l'équipement sur la promenade?

R4. Oui, les entrepreneurs peuvent tirer et perturber la base du marais après le 15 juillet. Les gens avec des bottes cuissardes sont toujours admis dans l'eau. Se reporter à l'Évaluation de l'impact sur l'environnement pour connaître les contraintes et les échéances écologiques: aucune perturbation de poisson avant le 15 juillet de chaque année et aucun dérangement des oiseaux nicheurs avant le 15 août de chaque année. Les pieux hélicoïdaux peuvent être installés à tout moment de l'année.

**LA DATE DE FERMETURE DES SOUMISSIONS EST PROLONGÉE AU MARDI 17 AVRIL 2018 – 14H (HAE).**

Fin de la section.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.

---

Une copie signée de cet addenda doit accompagner chaque soumission. Si votre offre a déjà été soumise svp signer et faxer la modification ainsi que toute autre modification à l'appel d'offres à ce bureau avant la clôture de la soumission. Télécopieur : 418 649-6971.